

Communiqué de presse

Fribourg, le 11 octobre 2018

NON à l'initiative pour l'autodétermination le 25 novembre prochain

Conscients des enjeux majeurs pour la Suisse, les délégué-e-s fribourgeois-es réuni-e-s ce soir en assemblée ont balayé l'initiative « Le droit suisse au lieu de juges étrangers » (initiative pour l'autodétermination).

Pays à la grande tradition humanitaire, la Suisse est aussi un partenaire loyal et fiable quand il est question de négocier, puis de respecter, des traités internationaux. Le PDC dénonce ainsi une initiative cynique et, à plusieurs égards, inapplicable. Les délégué-e-s réuni-e-s ce soir à Neyruz ont **balayé cette initiative dangereuse** par 96 voix contre 2, suivant l'avis de leur Conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach.

Le député Christian Ducotterd a ensuite appelé à **laisser aux agriculteurs le choix d'écorner leurs vaches ou pas**, arguant notamment que le soutien financier octroyé aux éleveurs qui n'écorneraient pas leurs bêtes serait autant de moyens en moins pour d'autres prestations fournies par les agriculteurs. Les député-e-s PDC l'ont suivi par 88 NON (8 OUI ; 1 abstention).

Mieux encadrer la surveillance des assurés est une condition *sine qua non* pour que la majorité d'assurés honnêtes, ainsi que les cotisants, ne soit pas prétéritée par une minorité de fraudeurs ; un argument énoncé – parmi d'autres – par le député Bruno Boschung, qui a convaincu 89 délégué-e-s (6 NON, 3 abstentions).

Personnes de contact :

Eric Collomb, vice-président, 079 237 42 27

Magali Corpataux, secrétaire politique, 079 698 28 44